

juin 1939). Descendu à 4,411,000 au cours de la période de réadaptation de juin 1945, il a continué à augmenter durant l'après-guerre jusqu'au sommet sans précédent (pour juin) de 5,069,000 en juin 1951.

### Sous-section 2.—Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage

La statistique détaillée du gain, de l'emploi et du chômage de la population, au 1<sup>er</sup> juin 1941, paraît au volume VI du *Recensement du Canada, 1941*. Au moment de la préparation du présent chapitre, les chiffres provenant du recensement de 1951 n'étaient pas encore disponibles.

### Sous-section 3.—Emploi et rémunération déclarés par les patrons en 1951†

Depuis plusieurs années, le Bureau fédéral de la statistique fait un relevé mensuel de l'emploi dans les principales industries non agricoles à l'exclusion de l'enseignement, de la santé, des services domestiques et personnels, de l'administration publique, etc. Le relevé s'étend aux grandes divisions industrielles suivantes: exploitation forestière (surtout l'abatage du bois), mines, manufactures, construction, transports, entreposage et communications, services d'utilité publique, commerce, finance, assurance et immeuble, et certains services (principalement les hôtels, les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec). Au début de 1941, les enquêtes mensuelles ont été étendues au gain courant des travailleurs de ces industries. Plus tard, on a établi un relevé des salaires hebdomadaires et de la moyenne des salaires et traitements en 1939, 1940 et 1941. Vers la fin de 1944, des chiffres mensuels ont été recueillis également sur les hommes-heures et sur le gain horaire. Des enquêtes mensuelles sur la répartition selon le sexe des personnes émergeant au bordereau de paye des établissements faisant rapport se font depuis le 1<sup>er</sup> février 1946; elles remplacent les enquêtes annuelles et semestrielles des années immédiatement antérieures. Après l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, les enquêtes sur l'emploi et les salaires ont été étendues à cette province, mais on n'a pu encore obtenir les données nécessaires pour qu'elle puisse figurer aux indices du Canada; des renseignements distincts à l'égard de Terre-Neuve ont paru cependant depuis 1949.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant à la dépense de temps et d'argent qu'exige la réunion des données, les relevés\* courants se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. A cause de cette restriction, les échantillons industriels sur lesquels porte le relevé mensuel varient quant à leur ampleur selon que l'industrie est organisée en grands ou petits établissements; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, le total provincial des employés visés par le relevé présente beaucoup plus d'uniformité et, dans tous les cas, le nombre des employés qui figurent aux enquêtes est considérable. On estime que les quelque 23,000 établissements qui ont fait rapport en 1951 comptent environ 83 p. 100 de l'effectif total des salariés des industries enquêtées.

A compter de 1951, les relevés mensuels de l'emploi, de la rémunération et des hommes-heures ont été groupés d'après la Classification type des industries au Canada, et les indices antérieurs de l'emploi et de la rémunération ont été recalculés d'après les moyennes de 1939 établies à 100 p. 100. Les tableaux de la présente sous-section tiennent compte des changements apportés à la classification, et tous les indices ont comme base 100 en 1939.

† Revisé à la Section de l'emploi, Division de la main-d'œuvre et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

\* Les méthodes employées pour établir la statistique courante de l'emploi et de la rémunération et des hommes-heures et du gain horaire sont expliquées dans les bulletins mensuels que publie le Bureau fédéral de la statistique sur ces sujets.